

System 

Enviro))Septic non drainé

5 à 20 EH n°2019-009

ADVANCED
ENVIRO))SEPTIC

Solution de traitement et d'infiltration à
à partir de 10 mm/h

≥ 35 mètres
d'un puits

Fosse
toutes eaux

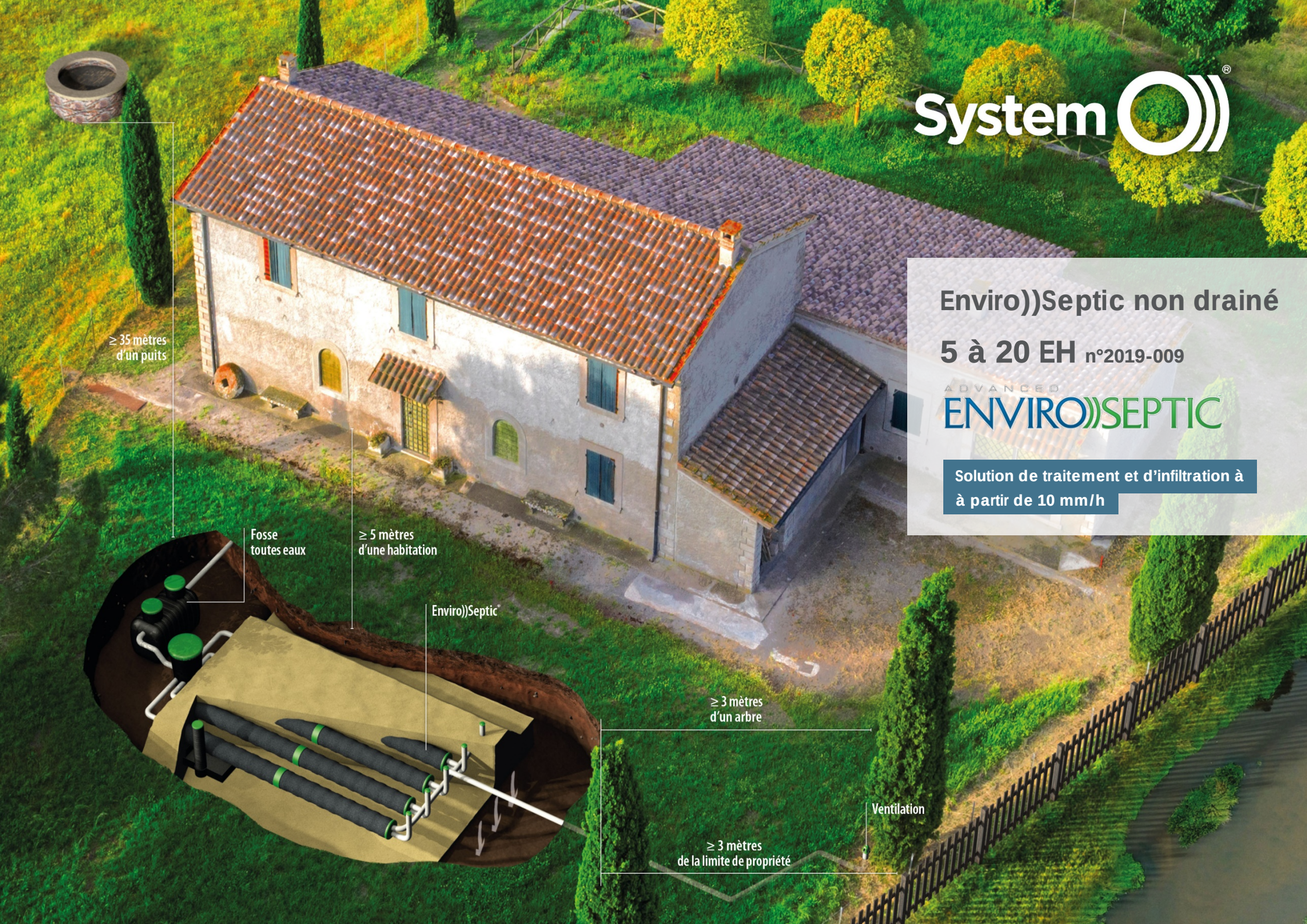
≥ 5 mètres
d'une habitation

Enviro))Septic®

≥ 3 mètres
d'un arbre

Ventilation

≥ 3 mètres
de la limite de propriété



Principe de fonctionnement

Fosse toutes eaux

Le système Enviro))Septic doit être précédé d'un dispositif de prétraitement des eaux usées domestiques brutes (ensemble des eaux vannes et des eaux ménagères) de type fosse toutes eaux marquée CE avec un préfiltre intégré.

Filtre EnviroSeptic

Fonctionnant sans énergie, il recueille de façon passive les eaux prétraitées. Le regard de répartition et les égalisateurs assurent une répartition latérale homogène vers chacune des rangées.

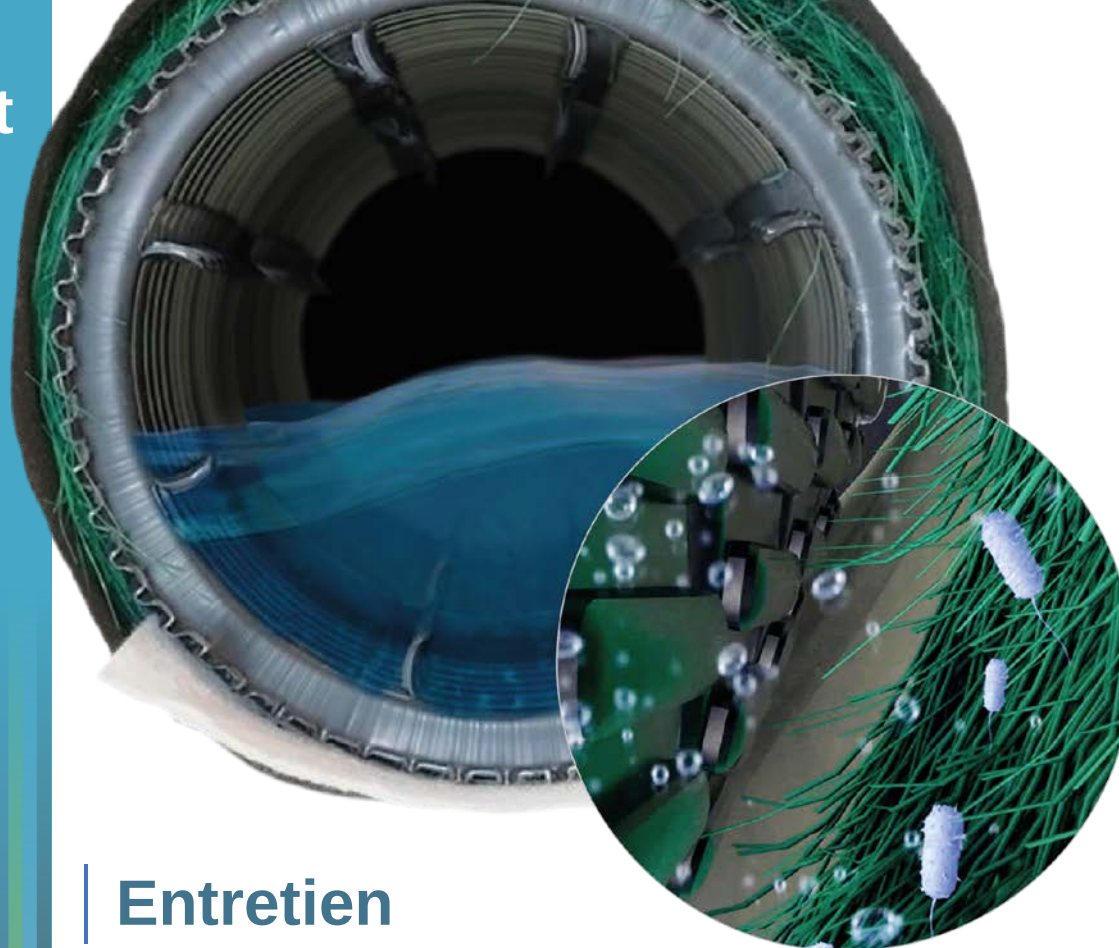
Les eaux prétraitées sont alors réparties gravitairement dans les conduites Advanced Enviro))Septic.

Processus en 4 étapes de traitement écologique des conduites Advanced Enviro))Septic :

- 1- Montée en charge et refroidissement des effluents prétraités.
- 2- Action des bactéries au niveau de la membrane fibreuse.
- 3- Par capillarité, répartition des effluents sur toute la longueur des conduites.
- 4- Infiltration des effluents déjà traités dans le sable.

La circulation d'air à l'intérieur des conduites Advanced Enviro))Septic se fait grâce à une ventilation passive intégrée au dispositif.

Le traitement de l'eau est réalisé grâce à l'alternance des bactéries aérobies et anaérobies pour un traitement optimal.



Entretien

Le dispositif Enviro))Septic nécessite peu de suivi. DBO France ne propose donc pas de contrat d'entretien obligatoire. Toutefois, un contrat de suivi annuel peut être proposé à la demande du propriétaire.

Composants	Entretien recommandé	Fréquence
Fosse toutes eaux	Vidange par une entreprise agréée	Si la hauteur des boues atteint 50% du volume utile
	Nettoyage du préfiltre	Au minimum 1 fois par an
Filtre Enviro))Septic	Nettoyage du regard de répartition	Au minimum 1 fois par an
	Ajustement des égalisateurs	Quelques mois après l'installation puis vérification 1 fois par an
Poste de relevage (si nécessaire)	Nettoyage	1 fois par an

Enviro))Septic non drainé n°2019-009



DTA
n°17.1/18-333_V5

TRAITE & INFILTRE LES EAUX USEES DIRECTEMENT SUR LA PARCELLE A PARTIR DE 10 MM/H

Les + produits

- Unique filière d'assainissement agréée en infiltration en France
- Infiltration à partir de 10 mm/h en fond de fouille
- Performance épuratoire : contrôle possible même en infiltration
- Modulable : surface d'infiltration qui s'adapte selon la parcelle

Confiance et transparence

DTA n°17.1/18-333_V5 : Dans une démarche de qualité et de suivi des performances épuratoires, nous sommes allés au-delà de la démarche d'attribution de l'agrément ministériel.

Liste verte C2P : Reconnu comme technique courante sans risque pour les professionnels de l'assainissement et les usagers.

Nos agréments ministériels

- 2011 : Enviro))Septic 6EH drainé n°2011-0014
- 2012 : Enviro))Septic 5 à 20 EH drainé n°2017-011
- 2016 : Enviro))Septic 5 à 20 EH en mode étanche et non étanche n°2012-011 mod03
- 2019 : Enviro))Septic 5 à 20 EH**
 - Étanche n°2019-008
 - Non étanche n°2019-009**

Informations techniques

- Le fond de fouille doit être positionné au minimum à 60 cm du niveau haut de la nappe permanente ou temporaire.
- La perméabilité du sol doit impérativement être mesurée en fond de fouille.
- Sable filtrant DTU 64.1

Modèles et capacités (EH)	Volume mini fosse (m³)	Dimensions du traitement (ml)	10 mm/h ≤ k ≤ 200 mm/h		k > à 200 mm/h		Perte de charge (cm)
			Surface d'infiltration (m²)	Volume de sable filtrant (m³)	Surface d'infiltration (m²)	Volume de sable filtrant (m³)	
ES5EH ND	3	2,7 x 7,00	40	19	25	13	55
ES6EH-A ND		3,15 x 7,00	48,5	23	30	16	
ES6EH-B ND		2,25 x 10,05					
ES7EH-A ND	4	3,60 x 7,00	57	26	35	18	
ES7EH-B ND		2,70 x 10,05		27		19	
ES8EH-A ND		4,05 x 7,00	65,5	30	40	20	
ES9EH-A ND	5	4,58 x 7,00	74	34	45	23	55
ES9EH-B ND		3,20 x 10,05					
ES10EH-A ND		5,13 x 7,00	82,5	37	50	25	60
ES10EH-D ND		3,60 x 10,05				26	55
ES12EH-A ND	6	6,07 x 7,00	99,5	44	60	30	60
ES12EH-E ND		4,26 x 10,05		45			
ES13EH ND	7	4,58 x 10,05	108	48	65	32	
ES14EH-A ND		7,14 x 7,00	116,5	52	70	35	
ES15EH-A ND	8	7,62 x 7,00	125	54	75	38	
ES15EH-C ND		5,31 x 10,05		55			
ES16EH ND		8,10 x 7,00	133,5	59	80	40	
ES18EH-A ND	10	9,23 x 7,00	150,5	66	90	45	
ES18EH-C ND		6,40 x 10,05					
ES20EH-A ND		10,21 x 7,00	167,5	73	100	50	
ES20EH-C ND		7,14 x 10,05					

Nos Engagements

Garantie 20 ans

Durée de vie supérieure à 50 ans

Sans renouvellement de média ou de sable

Sans électricité

Agréé toutes marques de fosse

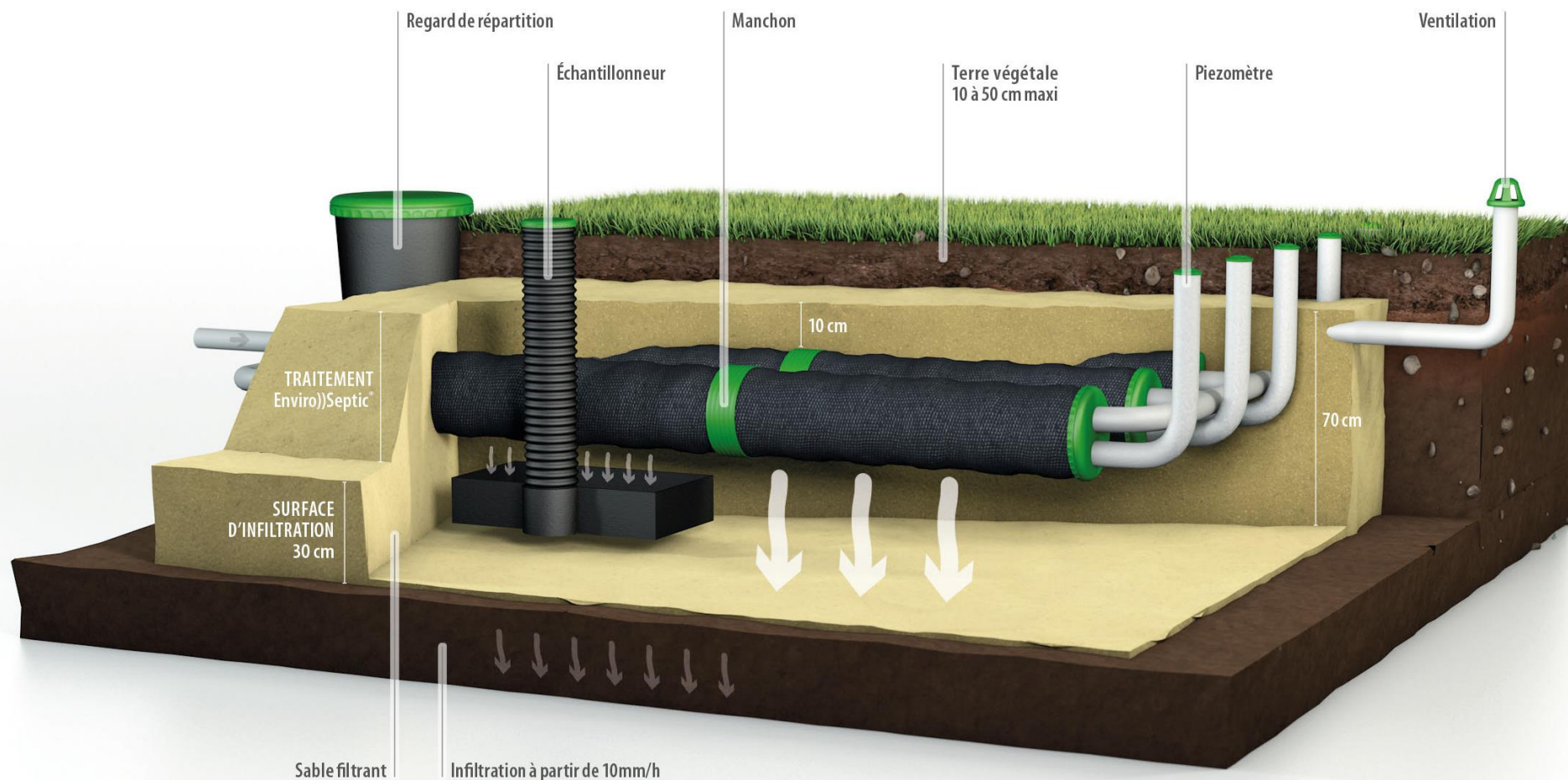
Accompagnement technique gratuit pour la 1^{ère} installation par un professionnel

Conseil de pose

Enviro))Septic non drainé

N°2019-009

DTA n°17.1/18-333_V4



Pour déclencher la garantie de l'installation, l'Enviro))Qualité doit être dûment complété par l'installateur et transmit sous 10 jours suivant l'installation.

Documents et photos non contractuels, sous réserve de modifications techniques.



DBO France
4 rue des Frères Lumières
Parc d'activités les Portes de Bretagne
35530 SERVON / VILAINE
☎ 02 99 62 54 95
✉ contact@dbofrance.fr

1- Terrassement

Préparer le sol récepteur en le mettant à niveau et retirer tout objet pointu du fond de fouille. Terrasse le filtre selon les recommandations du bureau d'études et respecter les dimensions indiquées sur les plans.

Le fond de filtre doit être de niveau et scarifié.

2- Pose du dispositif d'échantillonnage

Positionner le bac échantillonneur directement sur le fond de fouille. Il doit être aligné à la branche extérieure du regard de répartition pour être sous la 1^{ère} conduite Enviro))Septic.

Veillez à décaisser d'environ 5 cm pour insérer le fond du puit de l'échantillonneur.

Positionner le puit d'échantillonnage dans l'emplacement prévu à cet effet, chaussette vers le bas.

Remplir délicatement le bas échantillonneur de sable filtrant puis remblayer de 30 cm de sable filtrant sur toute la surface du filtre de niveau.



3- Pose des conduites Enviro))Septic

Disposer les conduites Enviro))Septic dans le filtre en tenant compte du nombre de rangées et du nombre de conduites par rangée (selon les plans). Placer les conduites Enviro))Septic dans le bon sens : Géotextile blanc vers le bas et la couture vers le haut.

Dégager les membranes géotextiles des extrémités des conduites à relier. Installer les manchons sur les conduites en plaçant les rainures dans les cavités des conduites. Puis replacer les membranes géotextiles sur les manchons en prenant soin de conserver la couture vers le haut.



4- Installation des adaptateurs

Côté regard de répartition, placer les adaptateurs 1 trou aux extrémités des rangées, l'ouverture vers le haut.

Côté regard de collecte, placer les adaptateurs 2 trous aux extrémités des rangées, les ouvertures placées à la verticale.

NB : Assurez-vous que les butées s'agrippent dans les cavités de la conduite. Puis replacer les membranes géotextiles sur chaque adaptateur.



5- Installation de la clarinette et du regard de répartition

La clarinette est le pré-montage de la répartition, ventilation et piézomètre en PVC CR4)

Insérer la colonne de ventilation dans les trous du haut des adaptateurs 2 trous avec une légère pente de 1% vers les conduites Enviro))Septic pour éviter l'accumulation de condensation.

Insérer les piézomètres dans les trous du bas des adaptateurs 2 trous sur une longueur d'environ 10 cm.

Après avoir positionné le regard de niveau, vérifier que les joints soient bien vissés sur le regard. Puis insérer les conduites d'alimentation (clarinette) d'environ 10 cm les conduites Enviro))Septic.

Enfin, insérer délicatement le manchon dans les joints du regard de répartition.

Assurez-vous d'avoir une pente d'au moins 0.5% entre le regard et les conduites.



6- Egalisateurs

Positionner les égalisateurs à l'intérieur du regard de répartition molette vers le haut.

Ajuster les égalisateurs à l'aide des molettes de façon à ce que les vannes soient en position haute.

Placer un T vertical sur la conduite d'entrée au centre du regard.



7- Finition du chantier

Recouvrir de sable filtrant sur une hauteur de 10 cm sur les conduites Enviro))Septic. Taluter sur les côtés. Terminer par la pose d'une couche de remblai perméable à l'air de 50 cm maximum.

IMPORTANT

Si le filtre est alimenté par un poste de relevage, le circuit aéré doit être adapté en ajoutant un circuit de contournement ou un second évent directement sur le regard de répartition. (Voir plan)

Pose de l'Enviro))Septic Non Drainé
En vidéo

▼ FLASHEZ-MOI



▼ CONTACTER UN TECHNICIEN

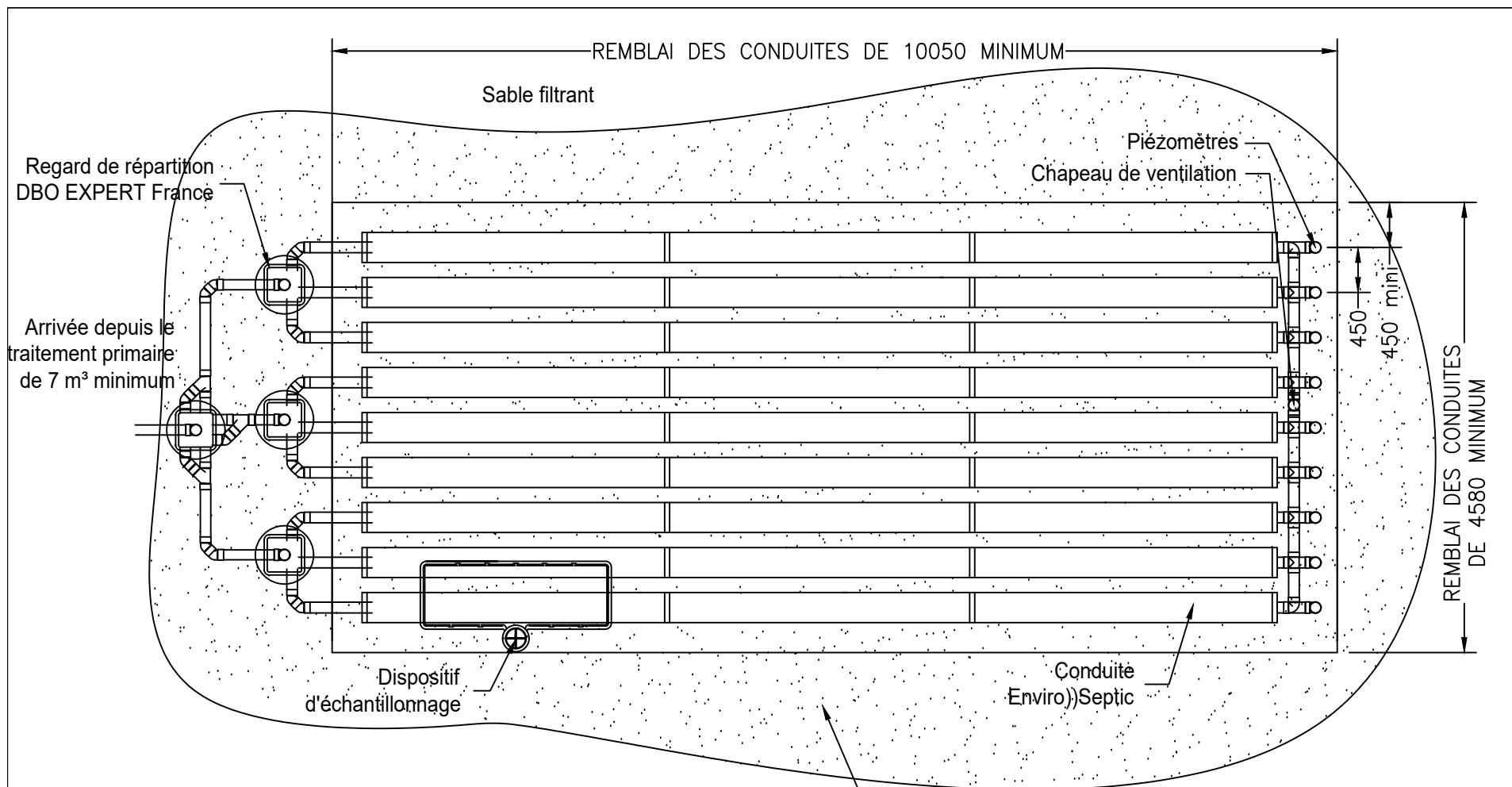
DBO France

4 rue des Frères Lumières
Parc d'activités les Portes de Bretagne
35530 SERVON / VILAINE

☎ 02 99 62 54 95

✉ contact@dbofrance.fr

<https://www.youtube.com/watch?v=MYXhEVZQT-Y>



Pour ES13EH ND, la surface du fond de fouille doit être de 108 m².
 Les dimensions de cette surface sont adaptables aux contraintes de la parcelle.
 Exemple : 4,58 x 23,58 - 8 x 13,50 - 10,74 x 10,05 - ...

Le positionnement du système de traitement sur la surface d'infiltration est libre.
 Seules les distances minimum des bords de fouilles sont à respecter (indiquées ci-dessus).

Attention : le système de traitement Enviro-Septic requière impérativement la mise en oeuvre de 9 rangées de 3 conduites qui doivent être remblayées en sable filtrant sur :

- largeur minimum de 4,58 ml
- longueur minimum de 10,05 ml

Pour toute question, merci de vous rapprocher de notre service étude : contact@dboexpert-france.fr ou 02 99 62 54 95

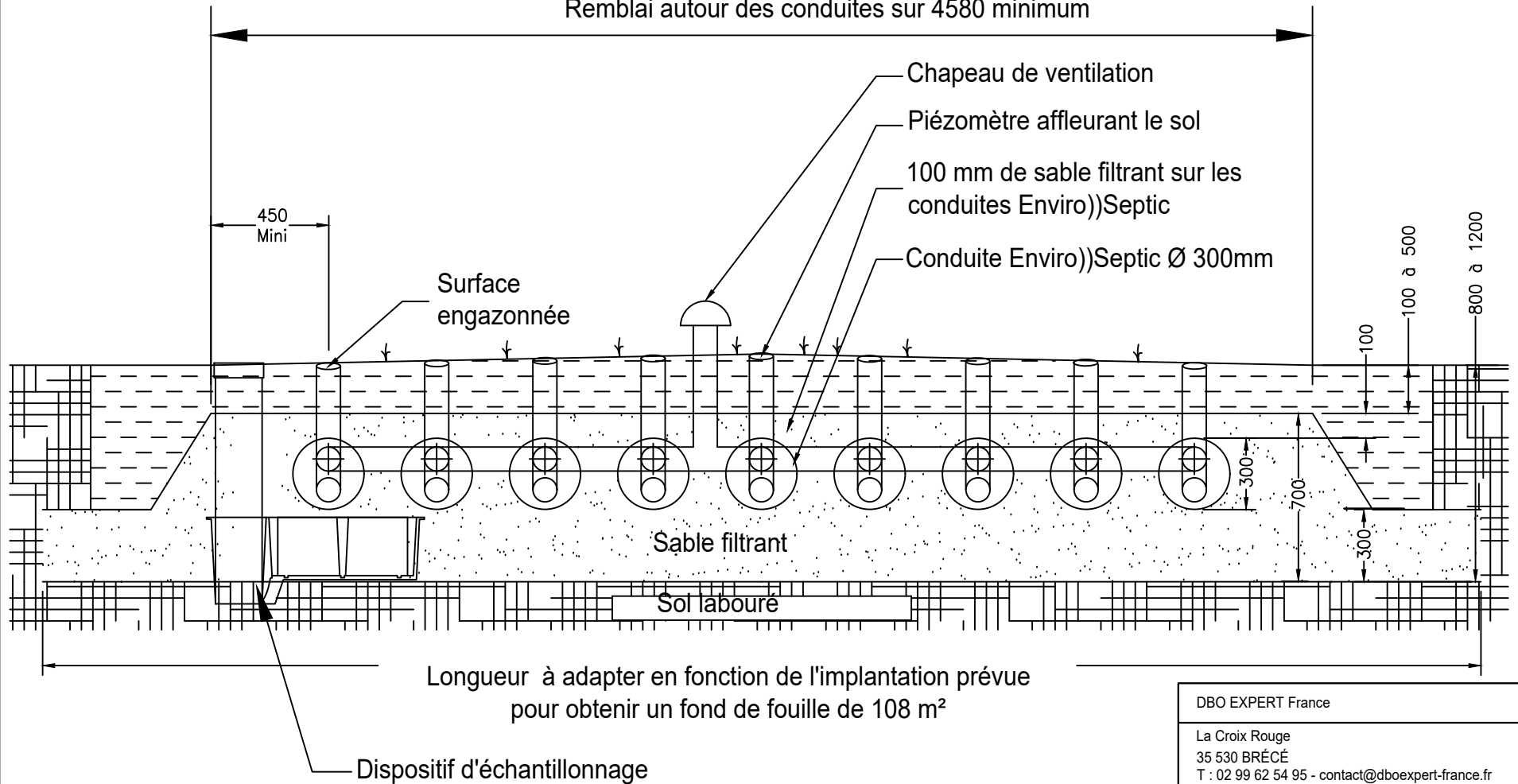
Fond de fouille de 108 m²
 à adapter selon les
 contraintes de la parcelle

DBO EXPERT France	
La Croix Rouge 35 530 BRÉCÉ T : 02 99 62 54 95 - contact@dboexpert-france.fr	
- Système Enviro-Septic ES13EH non étanche - Configuration : 9 rangées de 3 conduites AES - Pour un sol de perméabilité ≥ 10 mm/H - DTA 17.1/18-333_V2.1 - Agrément 2019-009 ext13	
DATE : 28-10-2021	DOSSIER : ES13EH ND
Échelle 1:60	Feuille 1/3

Reblayer avec pente de 1% mini
du centre vers les extrémité



Remblai autour des conduites sur 4580 minimum



Longueur à adapter en fonction de l'implantation prévue
pour obtenir un fond de fouille de 108 m²

Dispositif d'échantillonnage

COUPE TRANSVERSALE

DBO EXPERT France

La Croix Rouge
35 530 BRÉCÉ
T : 02 99 62 54 95 - contact@dboexpert-france.fr

- Système Enviro-Septic ES13EH non étanche
- Configuration : 9 rangées de 3 conduites AES
- Pour un sol de perméabilité ≥ 10 mm/H
- DTA 17.1/18-333_V2.1
- Agrément 2019-009 ext13

DATE : 28-10-2021

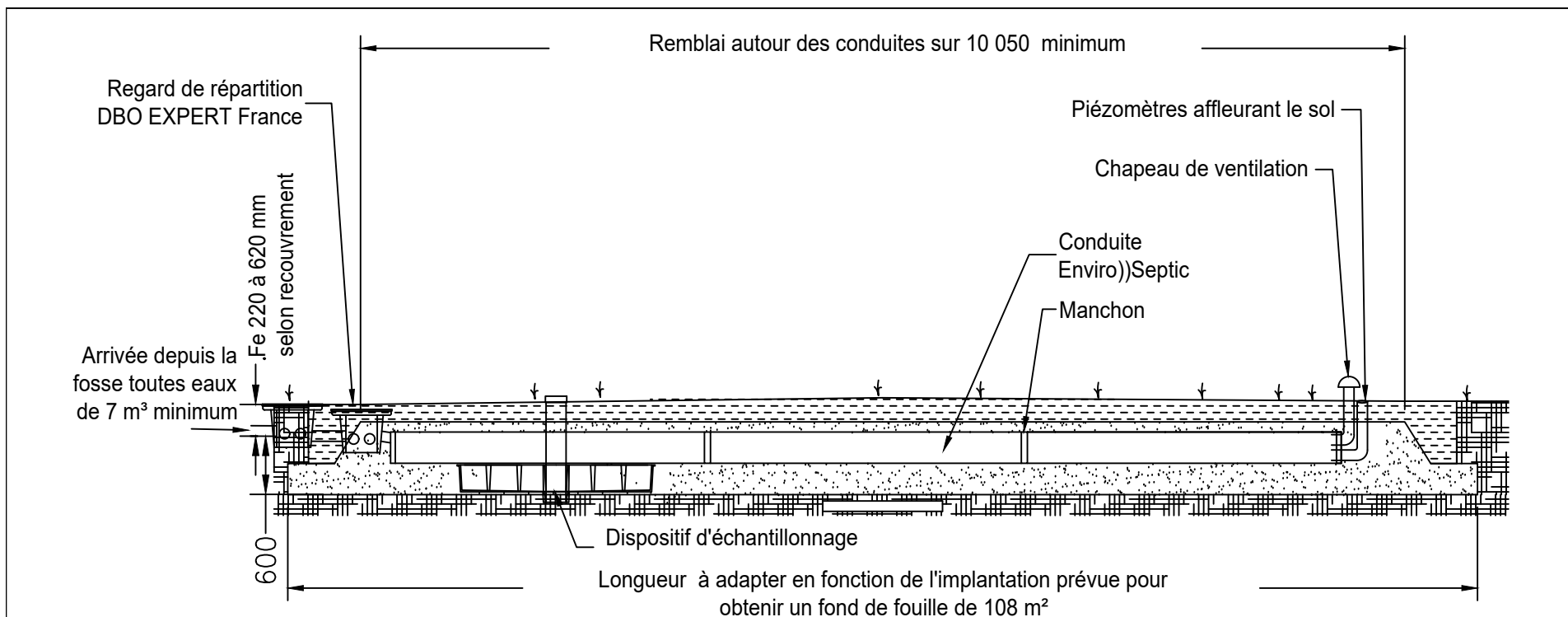
DOSSIER : ES13EH ND

Échelle

1:25

Feuille

2/3



COUPE LONGITUDINALE

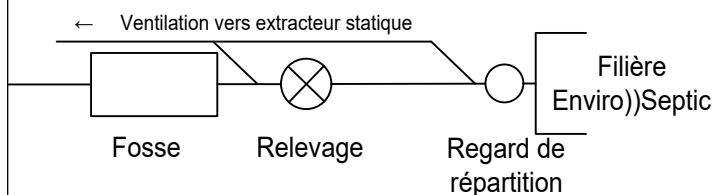
VENTILATION : La ventilation primaire et secondaire (équipée d'un extracteur statique) doivent être installées conformément à la norme NF DTU 64.1.

La prise d'air à l'extrémité du filtre EnviroSeptic est réalisée par un chapeau de ventilation pour permettre la circulation de l'air vers la ventilation secondaire (extracteur statique). Un différentiel de 3 mètres minimum de hauteur doit être respecté pour garantir la dépression et l'évacuation des gaz par l'extracteur statique.

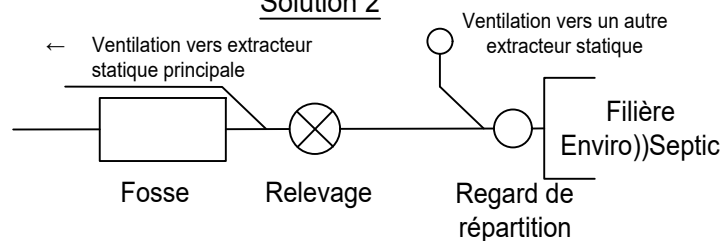
POMPE DE RELEVAGE entre fosse et filtre : Une conduite de dérivation doit être prévu pour garantir la circulation de l'air :

- soit par une conduite en amont du regard de répartition à revenir vers la fosse toutes eaux
- soit par un autre extracteur statique à proximité du filtre (avec les 3 mètres de dénivelé).

Solution 1



Solution 2



DBO EXPERT France

La Croix Rouge
35 530 BRÉCÉ
T : 02 99 62 54 95 - contact@dboexpert-france.fr

- Système Enviro-Septic ES13EH non étanche
- Configuration : 9 rangées de 3 conduites AES
- Pour un sol de perméabilité ≥ 10 mm/H
- DTA 17.1/18-333_V2.1
- Agrément 2019-009 ext13

DATE : 28-10-2021

DOSSIER : ES13EH ND

Échelle
1:60

Feuille
3/3

Pose cuve renforcée enterrée

En terrain argileux et/ou en présence de nappe phréatique

Le niveau maximum de la nappe est précisé sur les fiches techniques puisqu'il est propre à chaque produit.

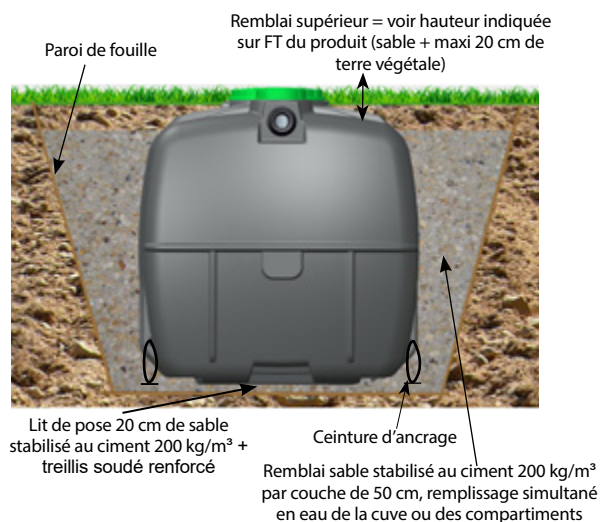
- Pendant les travaux, maintenir la nappe sous le niveau du radier.
 - Disposer un géotextile sur les parois des fouilles.
 - Réaliser un radier béton 350 kg/m³ ferrillé avec mise en place d'un treillis soudé rigide suffisamment résistant.
 - Réaliser un système d'ancrage en acier sur lequel viendront s'arrimer les sangles sans tension excessive. Les caractéristiques du radier béton (dimensions, épaisseur, ferrailage...) doivent être déterminées par un bureau d'études afin de répondre aux contraintes auxquelles il est destiné.
 - Installer un piézomètre (tube PVC Ø 315 mm protégé d'un tampon en partie supérieure et d'un lit de gravier puis du géotextile en partie inférieure) pour mesurer le niveau de la nappe, et permettre de la rabattre pendant les opérations de vidange.
 - Effectuer le lit de pose avec du sable ou du gravier roulé 2/4 mm sur une épaisseur de 10 cm minimum parfaitement de niveau et compacté.
 - Poser et sangler la cuve par les anneaux d'ancrage prévus à cet effet. Les produits ne disposant pas d'anneaux supportent un sanglage par le dessus. La remplir en eau claire sur 10 à 15 cm afin de la stabiliser.
 - Simultanément, remplir la cuve* d'eau claire et remblayer avec du sable ou du gravier roulé 2/4 mm jusqu'au dessus de la cuve. Procéder par palier de 50 cm en réalisant un compactage hydraulique. **Le compactage par engin mécanique n'est pas autorisé.** En cas de cuve compartimentée, remplir les compartiments SIMULTANÉMENT.
 - Terminer le remblaiement jusqu'au niveau des couvercles avec du sable et de la terre végétale selon la hauteur de remblai maximum indiquée sur la fiche technique du produit et dans la limite de 20 cm de terre végétale.
- Veiller à laisser accessibles les couvercles afin d'avoir accès à l'intérieur des cuves pour les opérations de maintenance.



En terrain limoneux et/ou instable et/ou argileux et/ou en présence de nappe phréatique

Une structure de soutènement des remblais peut être nécessaire autour des ouvrages. Ces préconisations seront définies par un bureau d'études spécialisé.

- Effectuer le lit de pose avec du sable stabilisé au ciment 200 kg/m³ sur une épaisseur de 20 cm minimum, parfaitement de niveau et compacté, en y intégrant un treillis soudé renforcé.
 - Poser et sangler la cuve, puis la remplir en eau claire sur 10 à 15 cm afin de la stabiliser.
 - Simultanément, remplir la cuve* d'eau claire et remblayer avec du sable stabilisé au ciment 200 kg/m³ jusqu'au fil d'eau sortie. En cas de cuve compartimentée, remplir les compartiments SIMULTANÉMENT.
- Terminer le remblaiement jusqu'au niveau des couvercles avec du sable et de la terre végétale selon la hauteur de remblai maximum indiquée sur la fiche technique du produit et dans la limite de 20 cm de terre végétale. Veiller à laisser accessibles les couvercles situés sur le dessus des cuves, afin d'avoir accès à l'intérieur des cuves pour les opérations de maintenance.



*Pour les cuves de stockage, ne pas remplir la cuve en eau.

Dalle supérieure de reprise des charges en béton armé (autoporteuse)

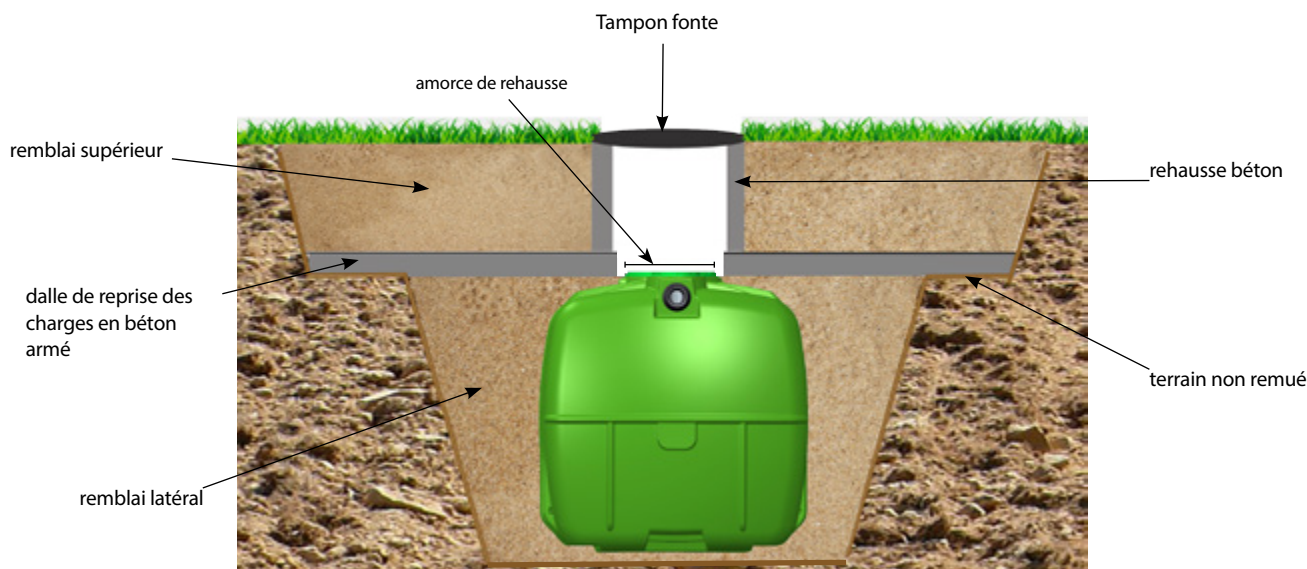
Il y aura lieu de réaliser une dalle de reprise des charges en béton armé dans les cas suivants :

- 1) En cas de hauteur de remblai supérieure à la hauteur maximum indiquée sur la fiche technique du produit.
- 2) En cas de surcharge due au passage de véhicules au dessus de la cuve (uniquement en cas de traitement des EP), ou à moins de 4 mètres du bord de la fouille.
- 3) En cas d'utilisation de rehausses en béton.
- 4) En cas de surcharge due à des conditions climatiques extrêmes (exemple : neige).

Cette dalle devra prendre appui tout autour de la fouille sur le terrain stabilisé et/ou non remué.
Elle devra être placée au niveau de l'amorce de rehausse, mais ne devra pas être solidaire de cette dernière.

Les caractéristiques de la dalle de reprise des charges (dimensions, épaisseur, ferrailage...) doivent être déterminées par un bureau d'études afin de répondre aux contraintes auxquelles elle est destinée.

Exemple de pose d'une dalle autoporteuse en terrain stable, sans nappe, non argileux, non limoneux :



Alarme

RAPPEL : Suivant la norme NF EN 858-1, l'alarme de niveau d'hydrocarbures est obligatoire sauf dérogation des autorités locales.

L'alarme de niveau des graisses n'est pas obligatoire pour les séparateurs de graisses mais elle est vivement conseillée.

Avant la mise en eau de l'appareil, amener un fourreau de Ø 50 minimum jusqu'au dispositif prévu sur l'appareil ou prévoir un fourreau passant par la rehausse béton dans le cas d'un appareil avec amorce de rehausse.

Installer la sonde comme indiqué sur les notices de pose FRP084 pour les séparateurs d'hydrocarbures et FRP105 pour les séparateurs de graisses.

Obturbateur automatique (flotteur)

Important : tirer sur l'obturbateur dès le début du remplissage en eau et le maintenir décollé jusqu'à ce qu'il flotte.